



Le nouveau conseil municipal a été élu à 88 % des voix avec, à sa tête, Michel Rousseau, élu maire pour son quatrième mandat consécutif. Découvrez les cinq adjoints et les conseillers municipaux de la nouvelle équipe. Et les projets que chacun souhaite mettre en œuvre, pour favoriser la qualité de vie de tous les Cailloutains.

Le Cailloutain

journal municipal de Cailloux-sur-Fontaines
trimestriel - mai 2008



Vous avez été élu au premier tour des élections municipales. Est-ce un succès ?

Ma liste a été élue avec 88 % des voix exprimées. Si le résultat est positif, ma satisfaction est plus mitigée. Je regrette la faible participation des électeurs, seulement 51 % se sont exprimés. Je regrette également que l'élection n'ait pas permis le débat démocratique, avec une seule liste en lice. La fonction d'élue est souvent jugée trop lourde, au regard d'autres obligations familiales ou professionnelles. Plus qu'hier, elle devient une vocation.

Quel bilan tirez-vous de votre précédent mandat ?

Les élus, engagés au service de leurs concitoyens, ont déjà beaucoup travaillé. Nous avons su préserver le village des constructions anarchiques ou disgracieuses, en élaborant notre propre plan d'urbanisation. Ce dernier établit les règles à respecter pour que le charme et l'authenticité du village perdurent. Nous avons également créé de nouveaux services de proximité, pour améliorer la vie quotidienne des habitants : nous avons construit le centre de loisirs, la salle des fêtes, douze logements à loyer modéré. Les abords de l'école ont été sécurisés et une aire de jeux a été installée, près de la mare. La fréquence des bus est passée de 31 à 51 passages quotidiens. A l'école, nous avons mis en place l'activité temps libre tandis qu'à la mairie, une permanence est destinée aux demandeurs d'emploi. Nous avons mis en ligne le site Internet de la commune. Tout ce que nous

avons promis a été réalisé, d'où la richesse de notre bilan.

Vous avez renouvelé votre équipe de moitié. Comment allez-vous travailler ?

Près de 30 % des Cailloutains ont moins de 20 ans. J'ai souhaité rajeunir mon équipe, pour être en phase avec la population. Les jeunes élus apporteront de nouvelles idées tout en s'appuyant sur l'expérience des plus anciens.

Quelles évolutions envisagez-vous pour Cailloux au cours du mandat ?

Notre village se trouve à un carrefour stratégique entre l'agglomération lyonnaise, l'Ain, la Dombes, la Bresse et le Beaujolais. Par sa situation, il est attractif et soumis à des opportunités de développement, donc d'urbanisation, qui doivent rester mesurées. Les zones agricoles du territoire sont à la fois un patrimoine naturel et une source d'activité économique à préserver. En aucun cas,

elles ne constituent la réserve foncière de l'habitat ! Nous protégerons ces espaces. En revanche, le centre de Cailloux est inégalement construit. Nous développerons le cœur du village avec de nouvelles constructions sur les espaces disponibles, qui respecteront le cachet local. S'ajoutent des enjeux de la circulation, de transports en commun, du développement d'infrastructures telles que l'école : ils sont liés à l'arrivée de nouveaux habitants. Nous prendrons du temps pour réfléchir à ce grand projet, qui transformera durablement l'image de Cailloux. Ce mandat sera donc placé sous le signe de l'urbanisation tranquille.

L'aménagement de la zone du Favret constitue le grand projet du mandat. Quels sont les enjeux ?

L'évolution inévitable du village ne sera pas une révolution. Ces 12,5 hectares d'espace libre, en plein centre, sont étudiés par des urbanistes, des

économistes, des environnementalistes qui présenteront différents scénarios de développement. Tout doit être pensé : les mouvements de terrain, la circulation de l'eau, la voirie principale et secondaire, les connexions avec les routes existantes, les commerces et locaux techniques... Ce grand projet s'esquissera, par touches successives et sera à l'image de ce que nous souhaitons pour le village : il favorisera les déplacements doux, présentera un bâti harmonieux, développera les pratiques environnementales.

Votre programme comporte de nombreuses propositions destinées au vivre ensemble. Quelles sont vos ambitions avec les jeunes, pour le sport ou la culture ?

Un avenir durable se construit avec les jeunes. Les ados de Cailloux sont attachés à leur village, mais

s'en éloignent progressivement du fait de leurs études et de la proximité immédiate de Lyon. La nouvelle équipe travaillera à resserrer les liens entre jeunes cailloutains : une grande enquête est en cours de réalisation sur leurs centres d'intérêt et un comité consultatif permanent des jeunes sera créé. Nous travaillerons ensemble afin de les accompagner dans les initiatives qu'ils proposeront et de créer une dynamique de groupe qui renforcera le lien avec le village.

Votre message à la population en ce début de mandat ?

Vivre en France est une chance. Face au défaitisme ambiant, je souhaite délivrer un message d'optimisme. Une politique ne porte pas ses fruits en trois mois, ni même en six. Ne nous laissons pas gagner par ces visions à court terme qui nous enferment dans le présent et qui ne donnent pas le temps aux mesures pour se révéler. Miser sur l'avenir, c'est aussi faire preuve de patience !

POINT DE VUE ET ENGAGEMENT

André Bruyas,
une gestion saine et juste



André Bruyas, 55 ans, cadre commercial auprès des industries, est Cailloutain depuis vingt-cinq ans.

Sa délégation

André Bruyas est adjoint au maire en charge des Finances, des Transports, des Affaires scolaires, du Développement de l'activité des commerces, de l'Informatique et du Développement des moyens modernes.

fonction d'un projet de long terme, dont les orientations s'esquissent dès maintenant, c'est-à-dire très en amont.

Les autres actions

Il y a moins de bus pendant les vacances scolaires. Or, les habitants qui travaillent en ont besoin.

Son état d'esprit

La rigueur de gestion des grands projets, comme la salle des fêtes, permettra de soutenir d'autres actions, primordiales.

L'augmentation des dessertes est une priorité du mandat. Le site Internet sera modifié, pour devenir plus agréable. Quant à la zone d'activités de la Fonderie, elle s'ouvrira à de nouvelles activités.

La priorité du mandat

C'est l'aménagement du centre, notamment du Favret aujourd'hui à l'étude. Les équipements, tels l'école, les services, et les commerces devront suivre en

Un service nouveau

La salle informatique de l'école pourrait s'ouvrir aux habitants, qui profiteront de séances d'initiation.

Son message

« *L'évolution du village doit être progressive, afin de conserver son cachet et d'accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions.* »

Rolande Aussignac,
l'aide passe par l'écoute



Rolande Aussignac, 66 ans, chef d'entreprise à la retraite, est Cailloutaine depuis vingt-quatre ans.

Sa délégation

Rolande Aussignac est adjointe au maire en charge des Affaires sociales, de l'Enfance, de la Restauration scolaire, des Personnes âgées, des Temps libres pour la jeunesse, de l'Emploi et du Personnel scolaire.

concrétisation dépendra du projet d'aménagement du Favret.

Les autres actions

Face au surendettement croissant des familles, Rolande Aussignac souhaite favoriser les aides d'urgence, au cas par cas. Avec le renouvellement du contrat Enfance, le soutien de la Caf diminuera : l'équipe municipale aura à veiller à la qualité du service rendu aux familles. Les activités périscolaires, pendant le temps de midi, seront renouvelées, en relation avec les associations.

Son état d'esprit

Les affaires sociales sont pour elle une affaire « de cœur ». Elle envisage son action en étant proche des habitants - enfants, personnes âgées, familles en difficulté - et à l'écoute de leurs soucis quotidiens.

Quant aux personnes âgées, elles disposeront d'un ordinateur installé dans leur salle de réunion et de cours d'initiation à l'informatique.

La priorité du mandat

« Tout est prioritaire ! », explique-t-elle. « Et tout est lié ». La rénovation du restaurant scolaire est à l'étude, mais sa

Un service nouveau

En relation avec la Maison du Rhône, des informations utiles aux personnes âgées - accès aux maisons de retraite, aides de la Caf, mutuelles - seront recensées et consultables.

Son message

« *Dans notre village, les gens se connaissent, ils savent s'entraider. Je souhaite que cet esprit de solidarité perdure.* »

Catherine Martin-Dismier,
le Favret est l'avenir du village



Catherine Martin-Dismier, 51 ans, agent commercial, est Cailloutaine depuis vingt ans.

Sa délégation

Catherine Martin-Dismier est adjointe au maire en charge des Grands Projets, de la Modification du PLU, des Permis de construire et Déclarations préalables, du Plan de circulation et des Déplacements.

nemental qui tient compte entre autre de l'exposition, du paysage, de la topographie, du ruissellement des eaux de pluie. Différents scénarios sont étudiés : densité des habitations, plans de circulation, débouchés sur les voies existantes, récupération des eaux, gestion des déchets... Catherine Martin-Dismier souhaite que cette urbanisation soit de qualité et cohérente avec le village.

Son état d'esprit

Catherine Martin-Dismier souhaite élargir les décisions liées à l'urbanisme. Elle le fera avec l'aide d'une commission spécifique « indispensable » pour décider, souligne-t-elle.

trajets à pied et prévoir éventuellement de nouveaux aménagements.

Un service nouveau

Jusqu'à alors traitées au coup par coup, les déclarations préalables de travaux sont étudiées toutes les trois semaines et de manière élargie par une commission.

La priorité du mandat

L'aménagement de la zone du Favret déterminera l'avenir de la commune. Destiné à l'habitat individuel et collectif, cet espace de 12,5 hectares fait l'objet d'un diagnostic environ-

Les autres actions

Les zones d'activités de la Fonderie et des Grandes Terres seront réétudiées. Avec l'arrivée de nouveaux habitants, les voitures sont plus nombreuses : il paraît donc indispensable de penser ou repenser à un plan de circulation global, pour maîtriser la vitesse, fluidifier le trafic, sécuriser les

Son message

« *L'urbanisation du cœur du village est inévitable. A nous d'accompagner et d'orienter cette évolution. Nous prendrons le temps de la réflexion et veillerons à ce que l'habitat ne soit pas trop dense.* »

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Christian Miriot



Christophe Bourguignon



Marie-Catherine Brazey



Jean-Louis Wenisch



Annick Malod-Dognin



Jean-Louis Cadet



Geneviève Pinad



Jean-Paul Perret



Françoise Christel



André Bouché



Jean-Michel Marcy



Sylvie Pizzetta



Romuald Venditti

Raymond Kindlé, circuler sereinement

Sa délégation

Raymond Kindlé est adjoint au maire en charge des Travaux, de l'Éclairage public, de la Sécurité, de la Voirie, de l'Assainissement, de l'Environnement et du Cimetière.

Son état d'esprit

Un cadre de vie agréable demande des interventions quotidiennes. Raymond Kindlé identifiera régulièrement les travaux prioritaires, en fonction de l'enveloppe budgétaire.

La priorité du mandat

Petites rues, trottoirs étroits, porches nombreux... le charme du village en fait aussi ses dangers ! La sécurité des piétons et des voitures -

notamment dans le haut du village, au Grand Guillermet - sera réévaluée, en concertation avec les habitants.

Les autres actions

A la suite d'un diagnostic réalisé sur l'éclairage public, des ampoules basse consommation réduiront les dépenses et certains sites, mieux éclairés, favoriseront la sécurité. Au cimetière - qui devrait être agrandi - le columbarium augmentera sa capacité d'accueil, tandis que le parking offrira plus de places.

Un service nouveau

Actuellement testée sur deux communes du Grand Lyon pendant deux ans, la collecte des déchets recyclables en



Raymond Kindlé, 67 ans, militaire à la retraite, est Cailloutain depuis vingt-neuf ans.

porte-à-porte pourrait remplacer les conteneurs, disposés en plusieurs points du village. La commune est intéressée par cette démarche.

Son message

« Une grande part des 800 hectares du territoire communal est consacrée au maraîchage et à l'activité agricole. C'est un patrimoine naturel que nous aimerions conserver. »

Robert Doury, tout pour la convivialité du village

Sa délégation

Robert Doury est adjoint au maire en charge de la Communication, des Relations avec les associations, du Comité des jeunes et du Complexe sportif.

Son état d'esprit

Il aime le contact et le dialogue. Les commissions - associations, jeunes, communication, sports - dans lesquelles il siège sont en contact direct avec les habitants. Il prend l'engagement d'être sur le terrain, pour rencontrer les Cailloutains.

La priorité du mandat

Les jeunes qui, dit-il, « sont notre avenir ». Il vient d'adresser un questionnaire aux jeunes de

la commune afin de connaître leurs attentes. Un comité consultatif des jeunes, créé dans la foulée, leur donnera la parole et les aidera à prendre leur place dans la vie du village.

Les autres actions

Les outils de communication évolueront progressivement, tout particulièrement les panneaux d'information qui seront plus conviviaux et mieux identifiés. Le projet d'un affichage lumineux, au centre du village sera étudié pour annoncer les informations et les manifestations de la commune.

Un service nouveau

Robert Doury proposera une charte d'utilisation de la salle des fêtes. Le



Robert Doury, 47 ans, cadre de direction dans le secteur médicosocial, est Cailloutain depuis plus de vingt ans.

projet de création d'un comité des fêtes apportera un soutien aux associations dans la mise en place des manifestations.

Son message

« Je souhaite que notre commune garde sa convivialité et ne se transforme pas en village-dortoir. Quand je vois que le banquet organisé par les classes réuni 400 personnes, le 13 juillet, je suis confiant ! »

Les commissions

Suivi des finances :

André Bruyas, Jean-Louis Wenisch, Jean-Paul Perret, Sylvie Pizzetta

Transport :

André Bruyas, Sylvie Pizzetta, Jean-Michel Marcy

Informatique et développement des moyens modernes :

André Bruyas, Jean-Paul Perret, Michel Rousseau, Sylvie Pizzetta

Développement de l'activité des commerces :

André Bruyas, Sylvie Pizzetta, André Bouché

Affaires scolaires :

André Bruyas, Michel Rousseau, Rolande Aussignac

Affaires sociales :

Rolande Aussignac, Annick Malod-Dognin, Françoise Christel, Michel Rousseau, André Bouché, Jean-Louis Cadet

Enfance et restaurant scolaire :

Rolande Aussignac, Françoise Christel, Sylvie Pizzetta

Personnes âgées :

Rolande Aussignac, Marie-Catherine Brazey, Annick Malod-Dognin, Raymond Kindlé

Emploi et personnel scolaire :

Rolande Aussignac, André Bouché

Jeunesse et temps libre :

Rolande Aussignac

Modification du PLU, permis de construire et déclarations préalables :

Catherine Martin-Dismier, Christian Miriot, Geneviève Pinad, Jean-Paul Perret, Jean-Louis Wenisch

Grands projets :

Catherine Martin-Dismier, Jean-Michel Marcy, Jean-Louis Wenisch, Christian Miriot, Jean-Paul Perret, Jean-Louis Cadet, André Bouché

Plan de circulation et déplacements :

Catherine Martin-Dismier, Romuald Venditti, Marie-Catherine Brazey, Geneviève Pinad, Jean-Louis Cadet

Travaux :

Raymond Kindlé, Jean-Paul Perret, Christophe Bourguignon, Romuald Venditti, Christian Miriot, Jean-Michel Marcy

Eclairage public :

Raymond Kindlé, Romuald Venditti, Jean-Paul Perret, Marie-Catherine Brazey, André Bouché, Sylvie Pizzetta

Sécurité :

Raymond Kindlé, Geneviève Pinad, Annick Malod-Dognin

Voirie assainissement :

Raymond Kindlé, Romuald Venditti, Jean-Louis Wenisch, Christophe Bourguignon

Environnement :

Raymond Kindlé, Christophe Bourguignon, Annick Malod-Dognin

Communication :

Robert Doury, André Bouché, Françoise Christel, Marie-Catherine Brazey, Sylvie Pizzetta, Annick Malod-Dognin

Complexe sportif :

Robert Doury, Jean-Paul Perret, Christophe Bourguignon

Relation avec les associations :

Robert Doury, Jean-Louis Cadet, Christophe Bourguignon, Jean-Paul Perret

Comité jeunes :

Robert Doury, Geneviève Pinad, Marie-Catherine Brazey, Annick Malod-Dognin, Françoise Christel, Romuald Venditti



Comité jeunes



Commission travaux



Commission transports



Affaires sociales



RÉSERVATION EN LIGNE

L'association Dièse, organisatrice du festival Les Pianissimes, vous invite à réserver vos places de concerts à partir de son site Internet. Tarifs réduits et forfaits avantageux pour un ou plusieurs des 17 spectacles. Connectez vous sur : www.lespianissimes.com

ERRATUM

Nous présentons nos excuses à l'entreprise Raffin pour avoir omis de la répertorier dans le Guide du Cailloutain 2008. > Plomberie, chauffage et zinguerie 120 chemin des Eglantines Tél. fax : 04 78 22 36 80

ENVIE DE SE RESSOURCER À LA MONTAGNE ?

La mairie propose deux appartements en location, de type deux pièces, à Réberty-les-Ménuires, en Savoie. Ils sont disponibles, pour les familles cailloutaines, du 5 au 12 juillet et du 12 au 19 juillet. Ces hébergements d'été accueillent

jusqu'à 5 personnes, pour 154 euros la semaine. Renseignements et réservations en mairie au 04 78 22 01 08



HALTE AUX MOUSTIQUES !

Une campagne de démoustication est en cours. Des agents interviennent sur les domaines publics et privés pour contrôler, traiter et détruire les larves des points d'eau stagnante. Les équipes habilitées pour cette mission sont munies d'une carte professionnelle. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



JOURS FÉRIÉS : QUELLE COLLECTE DES DÉCHETS ?

La collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée le lundi 14 juillet. La collecte de remplacement sera organisée l'après-midi du mardi 15 juillet.

URGENCES PÉDIATRIQUES À L'HÔPITAL FEMME-MÈRE-ENFANT

Le nouvel établissement de Bron accueille désormais les services de gynécologie et d'obstétrique de l'hôpital Édouard Herriot. Depuis mars, il regroupe également les activités et urgences pédiatriques des hôpitaux Debrousse, Édouard Herriot et du centre hospitalier Lyon sud. Renseignements : 0 820 0 820 69

PRÉINSCRIPTIONS À L'ÉCOLE : C'EST MAINTENANT !

Votre enfant est en maternelle ou va y entrer ? Vous avez emménagé depuis peu dans le village ? Pensez à inscrire vos

enfants à l'école. Tous les vendredis, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le directeur reçoit les parents. Des rendez-vous sont également possibles, dans la semaine. Le livret de famille et le carnet de santé sont nécessaires. A savoir : pour les enfants qui passent de la grande section au CP, l'inscription est automatique, sauf pour les enfants ayant bénéficié d'une dérogation en maternelle. Contact : monsieur Brochand au 04 78 22 41 90.



VIVE LES VACANCES ! Les écoliers seront en congés d'été le jeudi 3 juillet, après la classe.

ENVIE DE REJOINDRE LES CLASSARDS ?

Qui dit 2009... dit classes en 9 ! Vous voulez rejoindre l'équipe, faites-vous connaître en contactant Laurence Alcaraz au 04 72 42 06 45 ou Robert Costantini au 06 68 12 22 64. Un appel est lancé aux teneurs et aux hommes quarantennaires, moins représentés dans l'association.

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS : ATTENTION AUX DÉLAIS !

En prévision des voyages estivaux, dépêchez-vous ! Il faut compter quarante jours pour une carte d'identité et trente jours pour un passeport. Ces délais moyens, donnés à titre indicatif, sont valables pour les dossiers complets et conformes.



DÉCHETS VERTS, ATTENTION AU FEU

Avec l'arrivée des beaux jours, de nombreux jardiniers nettoient leurs parcelles. Les feux de broussailles, branches et tontes de pelouse sont tolérés en veillant néanmoins à ce que les fumées ne gênent pas les voisins. Les feux doivent être surveillés en permanence et ne pas être allumés en cas de vent.

AVIS AUX ARTISTES

A l'occasion des prochaines Journées du Patrimoine en septembre, le PAC (Patrimoine Actualité de Cailloux) propose une exposition sur le thème « création et patrimoine ». L'association lance un appel aux artistes : poèmes, sculptures, dessins... sont les bienvenus. Renseignements auprès de Jean-Claude Dignonnet au 06 61 10 66 82

29 Qui décrochera la coupe Chatanay ? La Boule joyeuse propose un concours officiel de boule lyonnaise, réservé aux Vétérans - plus de 60 ans. Vingt doublettes joueront dès 9 heures et l'après-midi, au stade bouliste des Prolières. Déjeuner prévu pour les participants. Renseignements et inscriptions : Michel Gippet au 04 78 22 64 31

30 Soirée musicale variée La Société musicale donne rendez-vous aux mélomanes pour son concert annuel. L'orchestre d'harmonie, la classe orchestre et la chorale interpréteront un répertoire éclectique : jazz, variété, musique classique. Spectacle gratuit à 20 h 30, à la salle des fêtes. Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43

Mai

2 Don du sang L'Amicale des donneurs de sang organise une collecte, à la salle de fêtes, de 16 h 30 à 19 h 15. Renseignements : Gisèle Oderut au 04 78 22 03 24

6-7 Gala annuel de danse Les cent élèves du Club danse présentent leurs chorégraphies rock et modern jazz, autour des comédies musicales. Spectacle à 20 h 30, à la salle des fêtes. Entrée : 8 euros par adulte, 4 euros par enfant. Les places sont à réserver par téléphone ou lors des cours. Renseignements : Emilie et Patricia Larue au 04 78 22 18 18

7 A vos marques. Prêt ? Partez Fontaines-sur-Saône organise ses Olympiades, sur les berges

12 Challenge de l'amitié La Boule joyeuse invite ses sociétaires et amis à participer à un concours à la mêlée, en deux à trois parties. A l'issue de cette compétition non officielle, les joueurs partageront une collation. Dès 17 h 30, au stade bouliste des Prolières. Renseignements et inscriptions : Michel Gippet au 04 78 22 64 31

15 Tournoi des trois communes Le Tennis club invite les licenciés des clubs de Cailloux-sur-Fontaines, Sathonay Village et Fontaines-sur-Saône, à une finale dames et une finale messieurs. Une rencontre jeunes, de 11 à 14 ans, est également proposée. Les joueurs sont attendus dès 9 heures, sur les deux courts du complexe sportif. Un déjeuner est prévu. Renseignements : Damien De Gasperis au 06 72 86 07 68

21 Fête de la musique La Société musicale fête l'été avec un concert de l'harmonie et la prestation d'un groupe invité (sous réserve). Spectacle gratuit et ouvert à tous, en plein air, dans la cour de l'école. Buvette et barbecue. Renseignements : Béatrice Servant au 04 72 42 28 43

Juin

21-22 Balade en montagne Le Tennis club organise son cinquième séminaire alpin. Ce week-end au Lauzet est ouvert à tous les Cailloutains. Au programme, des activités sportives et nature : rafting, randonnée pédestre, via ferrata. Tarifs : 40 euros (incluant repas et hébergement en chalet). Renseignements et inscriptions : Michel Gaggero au 06 11 73 78 36

28 Ouverture du festival Les Pianissimes Rendez-vous des amateurs de musique classique, le festival Les Pianissimes se tiendra du 28 juin au 6 juillet, à Neuville-sur-Saône et Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Les spectateurs apprécieront des concerts avec orchestre. Animations autour des produits du terroir, expositions et croisières sur la Saône ! Renseignements : 04 78 91 25 40

28 Fête de fin d'année L'Apec organise sa fête de l'année. Nombreux stands et pêche à la ligne, pour parents et enfants ! A midi, ce sera barbecue. Dès 14 heures, chaque classe présentera son spectacle. Renseignements et inscriptions : Véronique Lograsso au 04 78 22 71 15

6 Escapade nature L'amicale des donneurs de sang propose une randonnée familiale, dans le Jura, pour découvrir les Cascades du hérisson. Renseignements et inscriptions : Gisèle Oderut au 04 78 22 03 24

13-14 Classes en 9 Repas le 13. Concours de boules et feu d'artifice le 14. Rens. 04 72 42 06 45 ou 06 68 12 22 64

Juillet

réalisation : micro 5 - 04 37 85 11 11 - photos : François Boisjoly - rédaction : Ctiès Plume.